

**Assemblée Nationale : le Laboratoire de l'Égalité se réjouit du nombre de femmes élues et reste attentif à l'attribution des présidences de commissions.**

**Paris – lundi 19 juin 2017**

COMMUNIQUE DE PRESSE

La nouvelle Assemblée Nationale, élue dimanche 18 juin, compte dans ses rangs 223 femmes, soit 38,6% des députées, contre 27% en 2012 et 18,5% en 2007. Cette nette progression permet à la France de se hisser du 64<sup>ème</sup> au 17<sup>ème</sup> rang mondial quant à la représentation des femmes à l'Assemblée.

*« Le nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale a doublé en 10 ans. C'est une très bonne nouvelle pour la promotion d'une culture commune de l'égalité, même si nous pouvons regretter que la parité encouragée par la loi ne soit toujours pas atteinte. Certains partis préfèrent encore payer des pénalités financières plutôt que présenter des candidates, et investissent encore davantage les femmes dans des circonscriptions difficilement gagnables »,* déclare Olga Trostiansky, Présidente du Laboratoire de l'Égalité.

Le Laboratoire de l'Égalité souhaite que cette bonne nouvelle s'accompagne de l'élection d'une femme à la présidence de l'Assemblée Nationale, ce qui serait une première en France, et un autre message fort. Les cinq premiers postes à responsabilités politiques (la présidence de la République, celles du Sénat et du Conseil Économique, Social et Environnemental, le Premier ministre, la présidence du Conseil Constitutionnel) sont jusqu'à présent occupés par des hommes.

Il serait également important qu'au sein des commissions de l'Assemblée Nationale, la parité soit respectée et que les femmes occupent des postes de questeure, qu'elles président des commissions de façon non stéréotypée, telle que la commission des Lois, des Finances, de la Défense nationale et des forces armées, des Affaires économiques, etc.

Le Laboratoire de l'Égalité se montrera particulièrement vigilant quant au député ou à la députée qui prendra la présidence de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité de l'Assemblée nationale, avec qui ses membres entendent travailler étroitement.

Plusieurs candidat.e.s aux élections législatives ont par ailleurs signé le Pacte pour l'Égalité, s'engageant à tout mettre en œuvre pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes une fois élu.e.s. Nous espérons que les 577 élu.e.s suivront le mouvement.

*Le Laboratoire de l'égalité rassemble 1200 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tou.te.s, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminé.e.s à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les membres proviennent de milieux professionnels très différents : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...*

Contacts :

**Cécile Girard** – Coordinatrice 01 57 27 52 39 – 06 29 88 69 15 [cecile.girard@laboratoiredelegalite.org](mailto:cecile.girard@laboratoiredelegalite.org)

**Olga Trostiansky** - Présidente 06 77 02 71 26

[www.laboratoiredelegalite.org/](http://www.laboratoiredelegalite.org/) @laboegalite